





## Qui sommes nous ?

Créée en **1906** la CDF rassemble **18 fédérations** professionnelles adhérentes

**Des membres associés:** JNCP, unions commerciales, CCI, associations...

**du Secteur Alimentaire et non alimentaire**

**350 000 Entrepreneurs - 500 000 Points de vente - Plus de 900 000 salariés**

## NOS MEMBRES ET NOS PARTENAIRES



**PARTENARIAT INSTITUTIONNEL AVEC CGPME  
ET COLLABORATION AVEC CHAMBRES CONSULAIRES ( CCI Chambres des métiers )  
ET ASSOCIATIONS DE CONSOMMATEURS**



**→ Son rôle :**

- Défendre les Très Petites Entreprises du commerce et de l'artisanat indépendant  
Du Secteur alimentaire et non alimentaire  
Commerçants sédentaires et non sédentaires**
  
- Agir pour redynamiser et réorganiser nos centres villes**

# Projet EUROPACITY :

---

- La Confédération des Commerçants de France **s'interroge** sur **ce projet pharaonique qui représentera le plus pôle commercial français d'un seul tenant :**

**-230 000 m2 de commerces  
( en précisant qu'actuellement le plus grand est inférieur à 176 000 m2)**

**Le projet Europacity représente plus de 1/5 ème des surfaces existantes, qui repose sur les 37 pôles commerciaux majeurs du territoire**

**- Si l'offre d'Europacity se concentre sur les achats plaisirs/loisirs, elle représentera 40% de l'offre actuelle globalement répartie**

**- Comparée aux pôles de la grande distribution actuellement, l'offre commerciale du site représentera 10 % !**

## Offre actuelle sur le Nord IdF (6 dpts 60 75 77 93 94 95)

	Nombre de Pôles	Nombre de PdV	Surface commerciale totale	Surface totale Offre Loisirs	Surface totale Offre Plaisir	Effectifs (total estimé)
1 Pôle majeur GD	37,0	1 260,0	1 110 306,0	265 605,5	339 423,9	23 693,1
2 Pôle mineur GD	180,0	1 168,0	1 247 778,0	360 844,9	253 420,6	26 384,4
3 Micro-pôle GD	198,0	591,0	274 827,0	50 043,6	51 301,7	5 720,7
4 Pôle majeur Indép.	62,0	18 488,0	2 045 901,0	216 066,6	738 958,1	53 402,8
5 Pôle mineur Indép.	505,0	31 258,0	3 304 551,0	396 149,4	977 817,2	94 148,1
6 Micro-pôle Indép.	741,0	11 273,0	984 064,0	81 432,9	289 745,4	30 466,7
<b>Total général</b>	<b>1 723,0</b>	<b>64 038,0</b>	<b>8 967 427,0</b>	<b>1 370 142,9</b>	<b>2 650 666,9</b>	<b>233 815,7</b>

**Source: Base des Pôles Commerciaux Asterop-Obsand**

## Offre actuelle Zone élargie ( IDF et Nord )

02 -27- 51 - 60 - 75 - 76 - 77 – 78- 80 - 91 - 92 - 93 - 94 95

	Nombre de Pôles	Nombre de PdV	Surface commerciale tottale	Surface totale Offre Loisirs	Surface totale Offre Plaisir	Effectifs (total estimé)
1 Pôle majeur GD	74,0	2 478,0	2 282 304,0	524 633,4	651 767,0	48 180,9
2 Pôle mineur GD	446,0	2 720,0	2 985 817,0	892 123,9	615 678,0	64 647,1
3 Micro-pôle GD	611,0	1 691,0	852 048,0	152 149,4	156 134,1	17 495,2
4 Pôle majeur Indép.	78,0	21 783,0	2 588 954,0	328 397,6	919 916,1	67 385,1
5 Pôle mineur Indép.	941,0	50 231,0	5 779 411,0	795 406,9	1 652 427,9	162 488,2
6 Micro-pôle Indép.	1 531,0	21 751,0	2 040 681,0	197 963,6	553 771,4	61 003,8
<b>Total général</b>	<b>3 681,0</b>	<b>100 654,0</b>	<b>16 529 215,0</b>	<b>2 890 674,8</b>	<b>4 549 694,5</b>	<b>421 200,3</b>

**Source: Base des Pôles Commerciaux Asterop-Obsand**

# Projet EUROPACITY

---

- **La CDF se pose de nombreuses questions sur les conséquences :**
  - pour le commerce de centre ville
  - pour les centres commerciaux actuels environnants
  - **pour l'équilibre commercial au sein d'une la région IDF**
- Sur une escalade de compétition entre les centres commerciaux au détriment du commerce de centre ville déjà en difficulté notamment au sein de cette zone
- Sans compter avec **l'absence avérée d'un véritable projet d'urbanisme commercial et sociétal qui prenne en compte la revitalisation et la réorganisation des centres villes du bassin de vie du territoire**

# Les promesses de création d'emplois ?

---

**Le projet Europacity a fait réaliser une étude sur le nombre d'emplois créés mais n'a pas réalisé d'étude sur le nombre d'emplois détruits dans les alentours** ( centres commerciaux et commerce de proximité )

« cela ne faisait pas partie de la commande » selon le cabinet d'étude interrogé Sémaphore

**Or l'apport d'emplois doit être étudié dans sa globalité :**

**A quoi bon créer des emplois, dans un endroit, s'il s'agit d'en détruire dans d'autres endroits ?**

**- en déstabilisant en plus l'équilibre et la vitalité de nos centres villes, porteuses de lien social ,  
qui nécessiterait des soutiens financiers et logistiques pour les redynamiser et les réorganiser**

# Les promesses de création d'emplois ?

---

Les 11 000 emplois prévus doivent être rapprochés et analysés avec les 50% des emplois actuels des pôles majeurs (loisirs/plaisirs) avec 20% des emplois de l'ensemble de la grande distribution et avec les 5% des emplois de l'ensemble du territoire

# Autres raisons d'interrogations de la C.D.F. sur le projet EUROPACITY:

---

- Ce projet qui verra le jour en 2024, tient- il compte l'évolution :
- De la transformation des pratiques commerciales : économie collaborative, circulaire, de partage, e commerce
- Des habitudes de consommation qui évoluent surtout au sein des jeunes générations, en précisant que la consommation régresse au sein de la grande distribution périphérique ( - 5% en moyenne )
- Du retour des consommateurs vers les centres villes , sans omettre le vieillissement de la population
- **Question : pourquoi les touristes iraient ils si près de Paris faire leurs achats de produits de luxe ?**
- **pourquoi les touristes viendraient ils dans un nouveau Parc d'attraction si près de Disneyland et Parc Astérix ?**

Une preuve récente avec l'évolution commerciale discutable d'Aéroville qui devait « récupérer toute la clientèle de l'aéroport de Roissy » ?

- **Ce projet est il destiné à privilégier surtout le « mieux vivre, le lien social au sein du bassin de vie ?**
- **Ou bien est il destiné surtout à satisfaire des intérêts économiques ?**

# Suite des interrogations de la C.D.F. sur le projet EUROPACITY:

---

**Ce projet prend t il en compte véritablement les grands principes établis à la COP 21 que la France a eu l'honneur d'organiser ?**

**La CDF en doute !**

**Dans le projet :**

**Est -il question d'une évolution d'une partie des terres agricoles en culture biologique et biodynamique ?**

**Cultures porteuses d'avenir comme l'a rappelé ce matin au MIN de Rungis le Président de la République , à l'occasion de l'inauguration d'un espace bio**

**Enfin, les modèles américains sont ils systématiquement transposables au sein de notre culture européenne ? On peut se poser la question**

# Suite des interrogations de la C.D.F.

---

Ce projet ne revêt pas véritablement un aspect global qui prenne en compte à la fois  
L'économie - Le Sociétal - L'écologie

**Il ne propose pas une vision prospective qui prendrait en compte l'offre et la demande sur le fond.**

Il est absolument nécessaire de repenser l'urbanisme de demain qui doit s'inscrire dans une cohérence territoriale

Et pourtant des pistes de réflexion existent :

A ce jour, nous ne voyons pas apparaître au sein du projet Europacity sur propositions des Ministères, des collectivités locales, des élus, un véritable projet de réorganisation et de revitalisation des centres villes environnants

# Une proposition de la CDF

---

La CDF propose avant de penser à l'implantation de 500 nouvelles structures commerciales

De mettre en place un projet qui s'inspire du modèle québécois les SDC (Sociétés de développement commercial ) sur lequel nous travaillons depuis plusieurs mois pour une adaptation en France sous la forme de **coopérative de développement économique** ( juridiquement , Coopérative d'intérêt collectif )

Cette forme de structure aurait le mérite :

- de rassembler l'ensemble des acteurs économiques des centres villes du bassin de vie : commerçants, artisans et professions libérales
- de rassembler des moyens importants à la fois du monde de l'Entreprise et des pouvoirs publics, en collaboration avec les Chambres consulaires, avec la CGPME.

Nous présenterons ce projet pour réorganiser et redynamiser les centres villes en France, au Ministère de Martine PINVILLE et au Ministère d'Emmanuel MACRON, très prochainement

# Des pistes de réflexion existent

---

Du reste nous nous posons la question

Pour quelle raison on a supprimé l'observatoire économique de l'île de France

Il est absolument nécessaire de repenser l'urbanisme de demain qui doit s'inscrire dans une cohérence territoriale

Il convient de repenser la ville ou des territoires

## Défense des centres-villes : dynamisation, organisation, revitalisation

---



**MERCI DE VOTRE ATTENTION**

